

La France est-elle encore un pays riche ?

Classée en 1980 au 12ème rang pour son revenu par habitant, la France ne cesse de dégringoler dans les classements internationaux. Aujourd'hui notre pays s'appauvrit. Nous avons perdu beaucoup de pouvoir d'achat. Nous passons du 12ème rang au 25ème rang pour le revenu par habitant.

La France crie famine, les industriels font des profits records.

Début septembre, les Restos du Cœur lançaient un appel à l'aide. Avec la hausse des prix alimentaires, l'association n'arrive plus à répondre à l'afflux de bénéficiaires et a dû diminuer le nombre de repas distribués. Alors qu'un Français sur trois ne mange plus à sa faim, les groupes de l'agro-alimentaire n'ont jamais fait autant de marges. Même constat pour les autres lieux d'aide ! Certains bénéficiaires affirment ne plus être en mesure d'avoir trois repas sains dans une même journée, 15% déclarent même sauter des repas régulièrement.

Avec une envolée des prix des denrées alimentaires de 20% environ en deux ans, l'alimentation est devenue, derrière le logement, le 2e poste budgétaire des Français. Appauvris par des salaires qui décrochent, les travailleurs ne sont pas épargnés par les privations. Fait nouveau, des antivols ont fait leur apparition dans les rayons alimentaires pour lutter contre le vol à l'étalage en recrudescence. Et pour cause. « Avec l'inflation, les éléments essentiels deviennent inaccessibles », constate l'association 60 millions de consommateurs. Entre février 2022 et août 2023, le tarif des paquets de pâte et de farine ont grimpé de 38%, le sucre de 50%, a calculé l'association.

Dans le même temps, au sein même de notre collectivité, nous apprenons la recrudescence des vols de carburants dans les véhicules de la DMA stationnés sur le site de la cuisine centrale. Même si notre collectivité laisse faire, cela a de forts impacts sur les agents du Parc Auto et les chauffeurs de la DMA, avec la nécessité de livrer du carburant pour les uns et la contrainte d'une modification des tournées avec l'ajout d'un passage à la pompe de la plaine de Baud.

Des superprofits sur le dos des consommateurs

Si beaucoup de Français se serrent la ceinture, tout le monde ne connaît pas la crise. En un peu plus d'un an, les taux de marge des groupes de l'agro-alimentaire ont grimpé de 28 % à 48%, de fin 2021 à début 2023. « L'augmentation des bénéfices des entreprises est à l'origine de près de la moitié

de la hausse de l'inflation en Europe au cours des deux dernières années », estime le FMI. Pour les groupes de l'agro-alimentaire, l'inflation constitue bien une aubaine qui leur permet de gonfler leurs marges sur le dos des consommateurs et porte un nom : la « profitflation ».

Et localement, quels sont les impacts pour les agents ?

Vous n'êtes pas sans savoir que les agents et personnels de nos collectivités subissent les effets de cette inflation, de la non indexation de la valeur du point d'indice et des salaires sur l'inflation face à l'augmentation du coût de l'énergie,. Nos collègues doivent aussi affronter la crise du logement et l'envolée des loyers, la frilosité des organismes bancaires lors de recherche de prêts, qu'ils soient immobiliers ou autre.

Quels leviers pour nos collectivités pour apporter une réponse à ces impacts ?

La question du pouvoir d'achat des agents et personnels de nos collectivités s'invite depuis plusieurs mois, voire d'années, dans les prises de paroles de chaque organisation syndicale composant notre Comité Social Territorial.

Un dernier étage ou aspiration en 2023, c'est la prime « pouvoir d'achat » qui est en négociation. Une mesure pouvant améliorer le quotidien des agents. Sachez que nous souhaitons que nos élus soient très conscients des difficultés que traversent les agents et les personnels et que la réponse apportée par Mme la Maire / Présidente, le 11 décembre prochain, sera à la hauteur de ces attentes fortes.

Ajoutons qu'au-delà du pouvoir d'achat, le moral de nos collègues reste au plus bas. Les questions de la reconnaissance au travail, du management bienveillant, de la surcharge de travail sont bien souvent liées à la clause de carence pour les remplacements de poste, de la non anticipation des départs en retraite, de l'individualisation des objectifs, etc... Des expressions de nos collègues en souffrance évoquées de plus en plus lors de nos entretiens.

Une nouvelle mission pour les organisations syndicales

Oui le rôle de nos organisations syndicales est d'offrir aux agents de plus en plus ce temps de parole libérée, qu'ils n'ont pas ailleurs. Et des formations autour de la F3SCT, le rôle de l'encadrant et les RPS ont contribué à un partage de connaissances et d'expériences. Mais, cela conduit également à une nouvelle

vision de la mise en application de ces connaissances et de l'appétence qu'ont nos collectivités pour leurs mises en application.

RPS

Nous souhaitons souligner positivement l'apport de la formation sur les RPS, intitulée « Formation Comprendre et prévenir les risques psycho-sociaux ». Celle-ci a constitué une réelle ouverture d'esprit. La formation assurée par Isabelle RAULT – Psychologue du travail – a été exceptionnelle de par sa qualité du support proposé, des interventions et de mises en situation, ainsi que le partage entre les stagiaires,

Nous faisons le vœu que cette formation soit proposée à l'ensemble des agents et personnels de nos collectivités, avec une priorité vers les services en difficulté (enquête administrative, audit etc...). Sachez que nous sommes assez perplexes sur les choix et modalités mise en œuvre actuellement tant sur des dossiers individuels que collectifs, bien que toute la chaîne hiérarchique soit prête à assumer ses responsabilités.

Le DUERP

Lors du CST du 6 juillet 2023, notre intervention préliminaire se terminait par un souhait de voir présenté aux élus de la F3SCT et du CST le DUERP de nos collectivités. (Le point « approbation des procès-verbaux » ont au moins cette vertu de nous faire relire les interventions des uns et des autres). La réponse de certains membres de la F3SCT et de l'administration était que le DUERP est disponible depuis de nombreuses années.

Cependant permettez-nous de soutenir que ce qui est en ligne n'est en aucun cas un DUERP. Nous vous invitons à refaire ou faire la formation élus à la F3SCT et vous pencher sur ce qu'est un DUERP. Nous vous incitons à consulter le DUERP de la direction de l'assainissement, mis à jour tous les ans et à disposition de l'ensemble des agents de la DA.

ENCADRANTS/ CONFLITS

Nous tenons à aborder également la formation sur « les modalités de règlement de conflits » proposée aux Cadres A encadrants. Face aux écrits de certains, il serait opportun, selon nous, de renouveler cette formation, parce que certaines de leurs réponses ne cochent pas malheureusement les cases relatif à un dialogue apaisé.

Les agents publics ne sont pas une charge mais une richesse d'après Mme la Maire / Présidente

A vous de démontrer à l'ensemble des agents et personnels que cela peut se vérifier dans des faits concrets. Nos collègues ne doivent pas uniquement attendre des miettes imposées aux collectivités par le gouvernement. Vous élus locaux, vous devez améliorer le quotidien des agents au travail et en dehors.

La Ville de Rennes va percevoir 7,7 millions d'euros. Et Le gouvernement prolonge la possibilité d'utiliser les titres restaurant pour acheter des denrées alimentaires autres que des plats préparés. Soulignons que certains de nos collègues, lorsqu'ils ont utilisé leur quota mensuel, ne déjeunent plus en attendant le mois suivant. Ne serait-il pas envisageable d'augmenter la valeur faciale des titres restaurants ?

Enfin, l'usure professionnelle est aussi un aspect à prendre en compte dans l'approche des dossiers individuels étudiés par le Service Qualité de Vie professionnelle. Nos collectivités, dès qu'elles auront connaissance des textes, pourraient lancer l'expérimentation de la cessation progressive d'activité.

N'attendez pas, s'il vous plait, qu'on arrive à une misère à son paroxysme avec un embrasement généralisé de nos territoires. Déjà nos dirigeants nationaux regardent au-delà de nos frontières les tensions internationales avec la crainte que cela s'importe chez nous avec le chaos.

Ce jour-là, la colère sera tellement grande, que les notes de service et les précisions que vous venez d'y apporter, seront vaines pour un service public, face à une population excédée.

Pour conclure, la misère ne reste jamais silencieuse très longtemps, surtout dans un pays encore démocratique.

Nous vous remercions de cette prise de conscience.

Et localement, vous avez des possibilités d'agir.

Merci

